

Les quatre saisons de la Baratte

Agriculture urbaine et périurbaine, Paysage,
Environnement et Urbanisme pour la ville durable

www.loire-baratte.com

n° 31
Automne
2012

En bref :

- Crise, fracture sociale, chômage, petites retraites... les potagers ont un bel avenir devant eux !

Actualités :

- L'évaluation environnementale des documents d'urbanisme
- Expo : Lumières du Val maraîcher de la Baratte

Les gens :

L'abbé Bruno Petit,
jardinier rue des Vignes
Patrimoine, Paysage,
Environnement :
- Une clef du 12^{ème} siècle

En bref : La presse nationale annonce la défaillance prochaine des caisses complémentaires de retraites. Celle des cadres (AGIRC) dès 2017, celle des salariés du privé (ARRCO) à l'horizon 2020. Même si l'Etat se penche sur l'épineuse question pour trouver quelque solution, jeunes et moins jeunes retraités vont être confrontés à des soucis économiques aigus auxquels s'ajoutent déjà, pour un grand nombre d'entre eux, la précarité énergétique... Dans le même temps, « Le Monde » du 16 octobre titre : « **l'écart se creuse entre les grandes métropoles qui s'en sortent et des territoires qui s'enfoncent dans le déclin productif** ». Il y a longtemps que nos propres travaux de recherche font état de cette situation. Il faut s'organiser... La culture de la pomme de terre et les potagers ont un bel avenir en perspective comme parade à la faim et au manque de moyens... De nombreuses mairies sont sollicitées par leurs administrés qui souhaitent cultiver un lopin de terre... Le jardinage est également excellent pour combattre la sénilité et les idées noires ! N'hésitez pas à solliciter vigoureusement, vous aussi, la mairie de Nevers pour obtenir une vraie parcelle potagère digne de vous fournir en productions abondantes et variées toute l'année. Le val de la Baratte, serait soi-disant trop grand pour accueillir tous les projets de maraichage à venir !!!... Pff ! Vous ferez une action de salut public pour la préservation de votre santé, celle de notre patrimoine paysager et de votre porte-monnaie ! En attendant d'avoir le plaisir de vous conseiller sur les meilleures variétés de pommes de terre qui viennent bien, sans pesticide, dans nos sables (voir photo ci-dessous), nous vous souhaitons d'aborder l'automne aussi sereinement que possible !

L'évaluation environnementale des documents d'urbanisme

Le décret n°2012-995 du 23 août 2012 liste les documents d'urbanisme qui, en raison de leurs incidences sur l'environnement, devront faire l'objet d'une évaluation environnementale. Il s'agit notamment des directives territoriales d'aménagement et de développement durable (DTADD), du schéma directeur de la région Ile-de-France, des **Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)**, des schémas d'aménagement, des prescriptions particulières de massif et de certaines communales. Ce décret, construit en parallèle de celui du 2 mai dernier qui concernait une cinquantaine de documents de planification. Il institue une procédure alternative d'évaluation systématique ou d'examen au cas par cas : par exemple pour certains PLU limitrophes d'une commune dont le territoire comprend en tout ou partie un site Natura 2000 (comme la Loire par exemple). L'autorité administrative de l'Etat compétente doit décider dans un délai de 2 mois, si le document doit faire l'objet d'une évaluation environnementale. Cette décision est motivée, publiée sur son site internet et jointe, le cas échéant au dossier d'enquête publique. <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026313963&dateTexte=&categorieLien=id>



« Belles patates arrachées cet été, ceux nous, sul faubourg, à la pointe du Vernet »

Nos ultimes rendez-vous en 2012

- du 18 au 20 octobre, de 15 à 19 h :

Lumières du Val de la Baratte : Esprit cabane et trésors maraîchers, expo photos de Brigitte Compain-Murez et Jean Goby. L'exposition restera ensuite en place du 21 octobre au 9 novembre 2012. Espace Belle de N, 1 rue de l'Oratoire, Nevers.

- **Samedi 20 octobre** : atelier de coaching jardin, création et amélioration de jardins, Espace Belle de N, 1, rue de l'Oratoire, Nevers (uniquement sur inscription). Le but de l'exercice est de repartir avec son projet de jardin sur plan. Inscription nécessaire : saint-fiacre58@orange.fr
- Notre programme pédagogique 2012-2013 (animations, interventions, ateliers) est disponible :

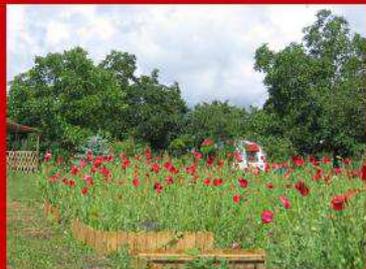
http://www.loire-baratte.com/Fichiers_pdf/ateliers2012-2013.pdf

A lire : « *La crise qui vient* », Editions du Seuil. L'auteur, Laurent Davezie, urbaniste et économiste dresse « un sombre diagnostic qui décrit « la rupture historique » que la France pourrait connaître dans les années qui viennent...

Notre mot d'ordre : Au plan individuel, tous aux jardins, aux échanges, au troc, au bricolage, à la culture de proximité... En ce qui concerne les pouvoirs publics locaux et les bailleurs sociaux, nous leur réitérons notre conseil d'organiser « l'aide à la solvabilité ». Voir notre note http://www.loire-baratte.com/Fichiers_pdf/AIDESOLVABILITE.pdf et d'inciter l'Etat à une plus juste répartition **des activités économiques à forte valeur ajoutée** (ingénierie, start-up, industries du futur, recherche...) cantonnées dans les grandes métropoles dont l'air irrespirable et le prix des loyers fait la une des journaux !

Esprit cabane
Brigitte COMPAIN-MUREZ
Photos

La cabane est un monde à part entre l'homme et son paysage, un abri, un lieu habité à chaque passage sur le jardin...



Trésors maraîchers
Jean GOBY
Photos

Qui d'autre mieux que le jardinier connaît sa terre et ce qu'elle est capable de lui donner ?



ESPACE BELLE DE N, 1 rue de l'Oratoire, 58000 NEVERS
Lumières du Val maraîcher de la Baratte - du 18 Octobre au 9 Novembre 2012

Les gens

Un jardinier rue des Vignes :

l'Abbé Bruno Petit en plein dans la tradition du quartier

Nous connaissons les talents de musicien de l'Abbé Bruno Petit mais sans doute moins ses qualités de jardinier...

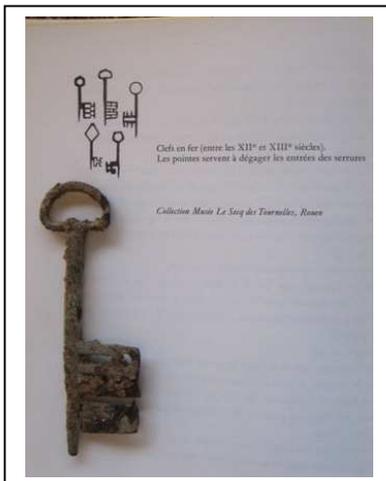
Dès son arrivée à la Paroisse Saint-Lazare, en 2009, Bruno n'a pas failli à la tradition locale en investissant le jardin de sa maison située rue des Vignes...

Pour sa consommation personnelle, il cultive une grande variété de légumes, d'aromatiques, de fruits et de fleurs tout au long de l'année... Dans ce petit paradis tout vient à qui sait s'y prendre ; les rangées de tomates, poireaux, carottes, framboises... côtoient les carrés de fraises, salades, melons, courgettes et potirons ... mais aussi les pêchers, cerisiers, figuiers...

Les rosiers, zinnias et fleurs variées ajoutent de belles notes colorées. Si l'abbé Bruno Petit aime jardiner, il aime aussi la nature « *et toutes les mignonnes petites bêtes* » qu'il croise dans ses carrés de fleurs et de légumes... Une belle expérience à imiter partout où des jardins attendent d'être bichonnés...



Bruno Petit, orchestre savamment son jardin
Photo Jean Goby, septembre 2012



« Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt administratif Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins
Directeur de publication : Brigitte Compain-Murez, Présidente, Ingénieur-chercheur, paysagiste ENSP, certifié FFP projets urbains et développement durable
Contact : saint-fiacre58@orange.fr - 06 10 39 57 26
4000 exemp., disponible sur www.loire-baratte.com
FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE

Patrimoine, Paysage, Environnement

Journée des patrimoines « cachés », le 16 septembre 2012

Le beau temps a attiré de nombreux visiteurs amateurs de patrimoine, d'ail, d'art et de jardins sur le « Clos Monard », jardin de l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte.

Avant la visite guidée du val maraîcher, dissimulé entre le faubourg de la Baratte et la Loire, la fête des patrimoines « cachés » selon le thème national de cette année, a été aussi l'occasion de présenter au public une découverte archéologique faite dans l'une des plus anciennes maisons du hameau de la Baratte. Cette découverte revient à Christine Thibault, issue d'une famille de jardiniers pionniers, et à son compagnon Jean-Pierre. C'est en restaurant la maison familiale qu'ils ont découvert dans le sol en terre battue de l'étable, une grosse clef « à pointe » du 12ème siècle. Jean-Pierre, amateur d'antiquités a tout de suite compris que ce patrimoine « caché » n'était pas né d'hier mais datait bien de l'époque de construction de la maison...

D'après Charles Curtil-Boyer, auteur de l'ouvrage l'histoire de la clef de l'époque romaine au XVIIIème siècle, « les pointes servent à dégager les entrées de serrure ». Petit à petit, l'association Saint-Fiacre s'applique à mettre en lumière tous les trésors « cachés » du val de la Baratte, qu'ils soient maraîchers, paysagers, naturels, culturels, ethnologiques ou archéologiques...



Brigitte Compain-Murez, Présidente de Saint-Fiacre Loire-Baratte et Jean-Pierre, découvreur de la fameuse clef du 12^{ème} siècle
Présentation de l'objet au public

CONTRIBUEZ A LA DEFENSE D' UN AUTHENTIQUE JARDIN DE LA LOIRE EN REJOIGNANT L'ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) : e-mail :

- je verse 5 euros d'adhésion à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)